

Le 8 juin 2007

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

Jacinte Lafontaine
Directrice
Affaires juridiques Distribution

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-3504
Télec. : (514) 289-5197
C. élec. : lafontaine.jacinte@hydro.qc.ca

Objet : Dépôt du rapport annuel 2006 du Distributeur en vertu de l'article 75 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*
Notre dossier : R000249 FE

Chère consoeur,

Par la présente, Hydro-Québec, dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur »), dépose auprès de la Régie son rapport annuel conformément à l'article 75 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* (la « Loi »).

Ce rapport annuel à la Régie reflète les résultats du Distributeur pour l'année 2006, de même que sa situation au 31 décembre 2006.

Il contient les renseignements requis en vertu de la décision D-2002-175 rendue par la Régie le 14 août 2002, dans le dossier R-3482-2002, et des décisions subséquentes précisant les exigences requises.

Veuillez prendre note que nous déposons, **sous pli confidentiel**, la pièce HQD-3, Document 1.1 – Suivi des contrats d'approvisionnement.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



JACINTE LAFONTAINE

Directrice Affaires juridiques Distribution

/mb